

Les fourrures

Une fourrure, a-t-on dit, c'est une peau qui change de bête. — Cette définition, remarque M. Zamacoïs, ne doit froisser personne. D'abord, parce que tout le monde aujourd'hui porte des fourrures, ensuite parce que, réflexion faite, il vaut mieux être la seconde bête que la première. C'est le contraire de César qui préférerait être le premier en une légion que le second à Rome.

Une autre remarque du même est que les hommes et les femmes qui empruntent aux animaux leurs dépouilles devraient prendre une leçon de modestie à regarder avec quelle simplicité les animaux en question portent ces poils admirables qui cependant sont bien à eux.

Les " memorial services "

Il est assez difficile de savoir exactement la signification que les protestants attachent à ce genre de service, attendu qu'en général ils n'admettent pas l'existence du Purgatoire.

Quel que soit le caractère précis d'un *memorial service*, c'est un acte de religion ; par conséquent, les catholiques, à qui il est défendu de communiquer avec les protestants dans les choses saintes — *in sacris* — n'ont pas le droit d'y prendre part.

La reconnaissance du député Trouillot

L'Autorité publie la lettre suivante :

Besançon, 9 février.

Monsieur,

L'Autorité, dans son numéro du 2 février, sous la rubrique " Trouillotements," demande s'il est vrai que Trouillot, étant député, " a écrit au supérieur du collège des Jésuites de Dôle pour le prier de recevoir dans son établissement et gratuitement un de ses jeunes parents.

Le fait s'est passé en 1896, et il est exact, à cette variante, près que, au lieu d'écrire lui-même, il a fait écrire par sa tante, et la requête était en faveur du propre neveu de Trouillot, fils de son frère, élevé comme son aîné à Dôle, chez les Jésuites, comme lui aussi par charité.